

# Conditions Générales de Vente. (2019)

Des frais de dossier d'un montant de 15 euros s'appliquent uniquement pour les Locations en Juillet et Août.

Le solde du séjour est à régler au plus tard : 30 jours avant le début de votre séjour

## 1-Tarifs :

•Les tarifs présentés sont indiqués en Euros, TVA comprise et Taxes de Séjour incluses

## 2-Règlement du séjour :

### •Modes de paiement acceptés

Chèque bancaire et chèque postal français, chèque vacances, carte bancaire.

### •Modalités de règlement

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée :

-du règlement d'un acompte comprenant 30% des frais de séjour + les frais de dossier (en juillet et août uniquement pour les locations), et de la cotisation pour l'assurance annulation / interruption de séjour (si souscrite)

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping.

Le solde du séjour est à régler au plus tard :

- Pour les hébergements locatifs : 30 jours avant le début de votre séjour.
- Pour les emplacements nus : 30 jours avant le début de votre séjour.

Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulations décrites ci-après s'appliquent.

## 3- Réservation de dernière minute

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date de départ doit être payée intégralement.

## 4- Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée (Sauf si assurance annulation selon les conditions), vous ne pouvez pas, ni céder, ni sous-louer votre séjour.

## 5- Non présentation sur le camping

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 12 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement, le montant de votre séjour reste acquis au camping. (Sauf si assurance annulation selon les conditions)

## 6- Annulation du fait de l'acheteur :

Toute annulation doit être notifiée par courrier ou mail, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier.

Pour l'annulation d'un emplacement nu ou d'un hébergement locatif :

\* Plus de 30 jours avant votre arrivée, un montant de 15 euros s'applique pour les frais de réservation et la cotisation d'assurance (si souscrite) sont conservés.

\* Moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant de votre séjour reste acquis au camping. (Sauf si assurance annulation selon les conditions)

Pour obtenir un éventuel dédommagement ou le remboursement de votre séjour, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.(2.5 % du montant du séjour)

### **Du fait du camping :**

Si le camping est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement nu et/ou d'hébergements locatifs, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par courrier puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.

### **7- Dépôt de garantie**

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie, de 250 € (Carte Bancaires, Chèques ou espèces), vous sera demandé à votre arrivée, (200 euros pour la location et 50 euros pour le ménage) lequel vous sera restitué en fin de séjour et au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ. Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping. Le camping se réserve aussi le droit de déduire une somme correspondante aux frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

En cas de départ anticipé (en dehors des heures d'ouvertures de l'accueil), la caution sera détruite par nos soins.

**8- Mineurs :** Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés sauf sous conditions (attestations parentales).

### **9 - VISITEURS :**

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis gratuitement dans le camp sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent à la journée. Toutefois, les visiteurs **n'ont pas accès à la douche et à la piscine.**

**Les voitures des visiteurs sont interdites dans le terrain de camping.**

#### **Pour les Emplacements: Arrivée 15h -Départ 12h**

- Un acompte de 30% vous sera demandé le jour de la réservation.
- **Le solde de la réservation est à régler 30 jours avant votre arrivée.**

#### **Pour les Locations: Arrivée 15h -Départ 10h**

- En Juillet et Août, les locations se font pour une durée minimum d'une semaine, Du samedi au samedi.
- Un acompte de 30% vous sera demandé le jour de la réservation.
- **Le solde de la réservation est à régler 30 jours avant votre arrivée.**
- **Toutes nos locations sont entièrement non fumeur !**

#### **Animaux :**

- Les animaux domestiques sont acceptés sur le camping et doivent Être tatoués et posséder un carnet de vaccination à jour. Les chiens Doivent être tenus en laisse, éloignés des unités publiques (blocs Sanitaires, aires de jeux pour enfants...).
- Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont strictement interdits.
- Veuillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping.
- Il est interdit de laisser seul votre animal sur l'emplacement ou votre location.
- **En Juillet et Août, les chiens ne sont pas acceptés dans les locations sauf en Tipis et Coco Sweet.**

**Tout campeur accepte et est tenu de se conformer au règlement intérieur, à partir du moment ou il effectue un séjour au camping « La Palhère » sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat.**

**Votre séjour :**

Pour préparer votre séjour : Il est indispensable de vous munir de votre linge de lit (draps, taies d'oreiller : possibilité de location sur réservation)

En cas d'arrivée tardive (après 19H00) ou d'empêchement de dernière minute, il est impératif de prévenir le camping. (04 66 46 80 6 3 / 0 6 81 51 80 10)

La clef de votre location vous sera remise à votre arrivée.

**Il est strictement interdit d'allumer un feu (barbecue au charbon de bois) sur le camping.**

Pendant votre séjour, nous vous demandons de respecter tous les balisages et consignes de sécurité telles qu'elles vous seront affichées, et de restituer les clefs de votre location. (La perte des clefs est facturés 15 Euros)

Le jour de votre départ, les locations doivent être libérées avant 10h.

Il vous est demandé de laisser l'endroit aussi propre que vous l'avez trouvé. Un service facultatif de ménage vous est proposé pour la somme de 50€.

**La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.**

**Il appartient au campeur de s'assurer : le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur.**

**Chaque campeur en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.**